



17/04/2024 / Clôturé depuis 2576 jours

Informations générales

| | |
|---|---------------------------------------|
| Date de parution 22/02/2017 | Date de clôture 29/03/2017 |
| Localisation 9, rue Moussy et 18-20, rue Poulletier, 75004 Paris Département : Paris (75) | Secteur d'activité Bâtiment |

Acheteur public

VILLE DE PARIS

Adresse : 4 PL DE L HOTEL DE VILLE, 75004 PARIS

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Travaux de mise en sécurité incendie, école élémentaire 9, rue Moussy et écoles maternelle et élémentaire 18-20, rue Poulletier, Paris (4e) - 201429459

Cautionnement

Avance et retenue de garantie dans les conditions prévues au contrat.

Financement

Prestations financées sur le budget de la Ville de Paris. Prix fermes actualisables. Règlement par virement au compte du (des) titulaire(s). Délai global de paiement : celui fixé à l'article 164 du décret no2016-360. Une avance est accordée au titulaire du marché conformément à l'article 112 du décret no2016-360. Versement d'acomptes sur la base des prestations réellement effectuées, périodicité mensuelle.

Forme Juridique

Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Situation Juridique

Les soumissionnaires peuvent présenter leur candidature soit à partir des formulaires DC1 et DC2 "déclaration du candidat" dans leur dernière version disponible, accessibles sur le portail du Ministère de l'Economie et des Finances, soit à partir du Document Unique de Marché européen ("DUME"). Les opérateurs économiques peuvent réutiliser un document unique de marché européen qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables et que ces informations soient adaptées aux exigences de l'acheteur. A l'appui de leur candidature, les soumissionnaires doivent obligatoirement produire les éléments suivants :- L'imprimé DC1 (ou une lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants)

comprenant notamment :- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.- Inscription sur un registre professionnel ou registre du commerce (K-BIS) (Ou PARTIE IV A 1) du DUME.)- L'imprimé DC2 (ou Déclaration du soumissionnaire individuel ou du membre du groupement)

Caractéristiques

Travaux de mise en sécurité incendie, école élémentaire 9, rue Moussy et écoles maternelle et élémentaire 18-20, rue Poullétier, Paris (4e) - 201429459

Conditions économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (Ou PARTIE IV B 1a) et 3) du DUME.)

Conditions techniques

La liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Pour les candidats dans l'impossibilité, à raison de leur création récente, de produire la liste de références susmentionnée, il est demandé tout autre moyen de preuve, notamment l'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise.-Une déclaration indiquant les effectifs humains moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (Ou PARTIE IV C 8) du DUME)-Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour la réalisation du marché public (Ou PARTIE IV C 9) du DUME.)

Source : **BOAMP**

| Marchés ouverts pour VILLE DE PARIS | Marchés ouverts dans l'activité Bâtiment |
|--|---|
| Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur. | Aucun autre marché ouvert pour cette activité. |